



# La Gazette

BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT LAURENT DE CARNOLS

lundi : 14h-18h | mardi & jeudi : 8h30-12h | Tel : 04 66 82 78 39 | [mairie@carnols.org](mailto:mairie@carnols.org)

[www.carnols.org](http://www.carnols.org) | Saint Laurent de Carnols / Mairie - Officiel (Facebook officiel)





## L'automne s'installe !

Même si l'été a joué les prolongations, nous permettant de profiter d'une arrière-saison particulièrement agréable, force est de constater, en regardant les reflets rougeoyant des vignes fraîchement vendangées, que le changement de saison s'amorce ! Et qui dit changement de saison, dit nouveau numéro de « La Gazette ».

Nous espérons que vous avez tous passé un bel été, malgré une canicule interminable qui a mis à rude épreuve nos organismes et nos ressources naturelles. Même si, sur Saint Laurent De Carnols, nous n'avons pas eu à régler de situations d'incendie ou de manque d'eau, notamment grâce à la gestion des OLD et la surveillance de la ressource en eau, cette période estivale nous a permis de prendre conscience des grands chantiers climatiques de demain !

Du côté du conseil municipal, la pause estivale a été courte, la finalisation des procédures de passation de marchés pour le projet immobilier « Le Terrier » ayant mobilisée une bonne partie des ressources durant l'été. Nous remercions au passage le secrétariat, pour le travail réalisé et le temps passé à nos côtés, pour traiter ce dossier (on ne passe pas un marché public comme on achète son pain, tout étant histoire de procédure et, fatalement, de temps !).

Ainsi, dans un engagement de transparence déjà indiqué, une partie de ce numéro de « La Gazette » est consacré à la partie financière de ce projet. Nous avons essayé de présenter l'ensemble des chiffres dans une présentation simple et claire, les chiffres finaux devraient être peu ou prou ceux indiqués dans l'article moyennant quelques évolutions comme expliqué dans l'article, mais nous restons à disposition pour toute question sur ce sujet !

Enfin et comme vous pouvez le constater régulièrement, élus, employés municipaux et bénévoles œuvrent et continuent de mener à bien les projets sur lesquels nous nous sommes engagés !

Comme vous le verrez en parcourant les pages de ce nouveau numéro, les choses avancent (bibliothèque, travaux, projets et rénovations immobilières, etc.) et ce n'est pas fini ! Nous avons d'autres projets pour l'année à venir mais concentrons-nous sur le présent, nous aurons l'occasion de vous reparler de ceux-ci un peu plus tard !

Nous vous souhaitons de passer un bel automne et donnons-nous rendez-vous, tout d'abord le 11 novembre pour honorer la mémoire de nos soldats tombés aux champs d'honneur et ensuite en fin d'année pour la version hivernale de « La Gazette » !

**BONNE LECTURE !**

## HOMMAGES



À l'occasion de la cérémonie nationale du 11 novembre en hommage à tous les morts pour la France, le Maire et les conseillers municipaux vous invitent à assister à la commémoration qui se tiendra au Monument aux Morts.

Le rassemblement du cortège se fera à 10h30 sur la place de l'Amitié.

A 11h00, début de la cérémonie, lecture des discours officiels, dépôt de gerbe par Monsieur le Maire suivi de la minute de silence et du chant de la Marseillaise.

Clôture de la cérémonie par le dépôt, par les enfants du village présents, des traditionnels bouquets sur les tombes de nos Poilus de la commune Morts au Champ d'honneur.

A l'issue de cette cérémonie, un apéritif républicain sera offert à la Salle Polyvalente.

## Projet MAM & Constructions Communales

En toute transparence, et comme nous l'avions annoncé, un point spécifique budgétaire sur le projet de construction « Le terrier ».

La période estivale a été productive, les lots étant désormais attribués, nous pouvons dès à présent vous présenter une première approche du budget final et du montage financier associé.

Première approche dans la mesure où certains points sont encore à confirmer (dossiers de subvention encore en attente, récupération de tva à confirmer, etc.) et ne sont donc pas pris en compte, de façon conservative, dans les éléments présentés ci-dessous.

Mais place aux chiffres !

### Investissement Global

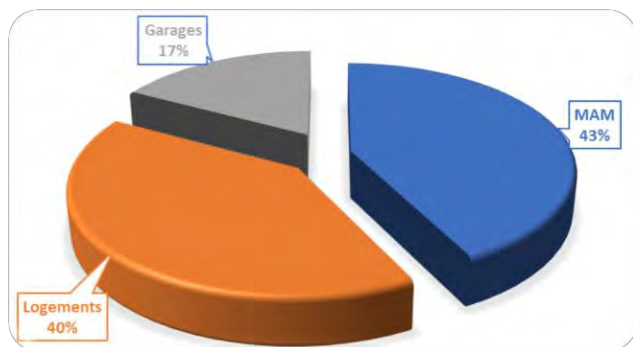
#### Marchés publics de construction

	Attributaire	MAM	Logements	Garages	
Lot 1 - Gros œuvre	SAS JMA Chataignier	120 026,43 €	90 790,62 €	69 872,66 €	280 689,71 €
Lot 2 - Charpente bois - couverture	SAS JMA Chataignier	36 171,30 €	27 915,63 €	29 666,87 €	93 753,80 €
Lot 3 - Menuiseries extérieures - fermetures	Menuiserie Tardieu	18 579,60 €	26 630,40 €	1 430,40 €	46 640,40 €
Lot 4 - Cloisons - doublages - faux plafonds	SAS CPI	20 514,24 €	28 110,84 €		48 625,08 €
Lot 5 - Carrelages - faïences	Pinto carrelages	11 054,40 €	19 980,00 €		31 034,40 €
Lot 6 - Serrurerie	Eurl Ferronnerie Yanick Sanchez	14 592,00 €	33 120,00 €	14 436,00 €	62 148,00 €
Lot 7 - Menuiseries intérieures	Menuiserie Tardieu	13 255,20 €	6 586,80 €		19 842,00 €
Lot 8 - Peinture	SAS DG Peinture	7 998,00 €	8 558,40 €		16 556,40 €
Lot 9 - VRD	SAS Anglezan Frères	45 641,77 €	31 700,62 €	11 883,58 €	89 225,97 €
Lot 10 - Electricité	Sarl Elecproir	22 706,40 €	16 654,80 €	7 567,20 €	46 928,40 €
Lot 11 - Chauffage Plomberie VMC	Thermique du Midi	37 810,80 €	40 821,60 €	5 562,00 €	84 194,40 €
TOTAL (TTC)		348 350,14 €	330 869,71 €	140 418,71 €	819 638,56 €

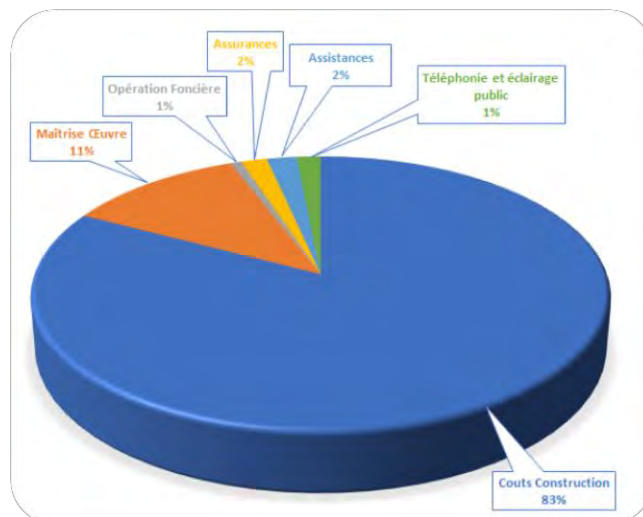
#### Coût final environné

Coûts construction	819 638 €
Maîtrise d'œuvre	114 000 €
Opération foncière	7 000 €
Assurances	16 500 €
Assistances réglementaires	19 000 €
Téléphonie et éclairage	15 200 €
<b>TOTAL</b>	<b>991 338 €</b>

## Répartition des marchés

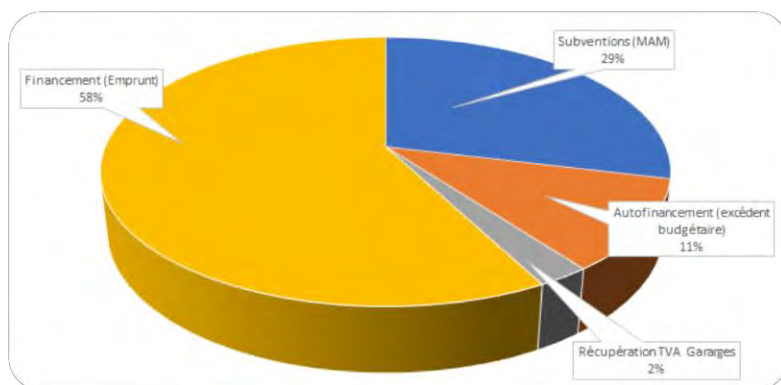


## Répartition Coût Global



## Plan de Financement

A septembre 2022, le reste à financer est de 912 000 €, dont la répartition est la suivante :



Subventions	263 000 €
Autofinancement	100 000 €
Récupération TVA	23 000 €
Emprunt	526 000 €

### Détail Emprunt

Annuité : 33 500 €

Bénéfices Immobiliers : 17 500 €

(Loyers, hors garages)

Reste à charge de la commune : 16 000 €

## Conclusion(s)

Pour information, en 2020, au démarrage du projet le taux d'emprunt de la commune (hors investissement fonciers lourds: STEP, château d'eau) était de **30 000 €/an soit 8 % du budget annuel.**

Aujourd'hui, en considérant tous les chiffres ci-dessus et les emprunts initiaux présents en 2020 terminés, en étant volontairement conservatifs (*nous n'avons pas intégré les subventions dont nous ne connaissons pas encore le montant, ni la récupération de la TVA hypothétique, ni les loyers subsidiaires, etc.*), le taux d'emprunt corrigé (i.e. en intégrant les loyers) serait de **16 000 €/an, soit 5% du budget annuel.**

En conclusion, la maîtrise rigoureuse du projet (et malgré les impacts de la crise qui font gonfler les tarifs), nous pouvons tenir nos engagements et **dire qu'aujourd'hui financièrement, ce projet n'a pas d'impact sur les Saint Laurentais (il n'y aura pas d'impôts supplémentaires pour financer ce projet !).**

Nous vous donnons rendez-vous dans un prochain numéro pour une mise à jour des chiffres en fonction des évolutions (subventions, financement, etc.)

## EAU & ASSAINISSEMENT

### La Compétence est reprise (de façon effective) par l'Agglo !

Comme nous l'avions annoncé en 2020, les compétences eau & assainissement sont désormais du ressort de l'agglomération et non plus de la commune (ce n'est pas notre choix, c'est la loi !).

Tout est (à peu près) prêt du côté de l'Agglo de l'eau et nous venons d'effectuer le dernier relevé, à titre communal, de vos consommations durant les derniers 15 jours d'octobre. La facturation va suivre en Novembre.

Conformément à la lettre du maire distribuée dans vos boîtes aux lettres, ce relevé a été établi conformément à la demande du receveur de Bagnols-sur-Cèze en vue de la mise en place de la nouvelle organisation au 1er janvier 2023.



L'agglomération doit désormais se prononcer (lors du conseil communautaire du 24/10) sur le choix d'un délégataire de service public pour les 23 communes qui sont actuellement en régie eau et les 31 communes qui sont actuellement en régie assainissement.

En effet, à ce jour, compte tenu du règlement de service adopté par cette même assemblée, le prix du m<sup>3</sup> d'eau projeté pour les 6 années à venir (si nous restons dans le schéma d'organisation actuelle sous forme de régie) est supérieur au prix proposé par les 3 délégataires (SAUR, SUEZ, VEOLIA) dans le cadre d'un schéma de délégation de service public.

En conséquence, et pour l'intérêt de tous, la communauté d'agglomération a fait le choix de cette solution (DSP).

Nous vous tiendrons au courant de l'avancement de ce dossier et ses conséquences sur nos factures (eau & assainissement) et sur les missions associées (branchements, dépannages, travaux, etc.) qui, et nous restons vigilants sur ce point, l'espérons seront équivalentes à celles actuelles !

Des questions ? Des Informations ? N'hésitez pas à appeler les services de l'agglomération qui ont les compétences pour vous répondre :

**Adresse Mail :** [agglodeleau@gardrhodanien.fr](mailto:agglodeleau@gardrhodanien.fr)

**Téléphone :** 04.66.33.10.30

### **SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT**

1717 Route d'Avignon  
30200 Bagnols sur Cèze

#### **Horaires d'ouverture :**

Lundi au Jeudi : 8h30 à 12h et 14h à 17h  
Vendredi de 8h30 à 12h.

## PROJETS COMMUNAUX

### PROJET D'ABRIBUS



Comme présenté lors du numéro estival de La Gazette, l'abribus est désormais terminé et les derniers travaux consistants en la pose des signalisations et marquages au sol ont été réalisés récemment.

Les écoliers peuvent désormais rejoindre l'abribus en toute sécurité par le passage piétonnier longeant les habitations et attendre patiemment leur bus !

Pour rappel, ce passage est interdit au stationnement (et à l'arrêt) et des mesures seront prises pour les situations d'indiscipline éventuellement constatées.

Enfin, la sécurité des enfants étant une priorité, ce secteur signalé et matérialisé en zone 30, devrait (en fonction du civisme de chacun) permettre un ralentissement de la circulation à ce niveau.

## TRAVAUX

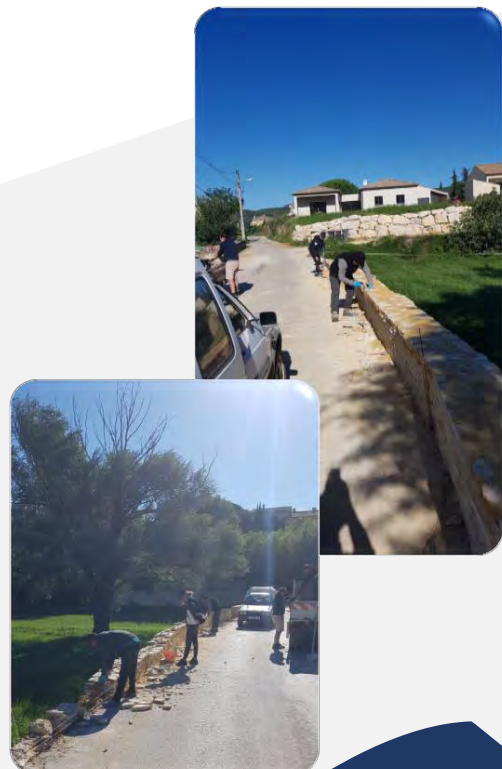
### TRAVAUX CHEMIN DE DOUILLE

A la suite du constat de délabrement du parapet du pont du Chemin de Douille, nous avons engagés des travaux de réfection et de réhabilitation.

Ces travaux ont été réalisés au cours de cet été par les chantiers d'insertion de l'Agglomération du Gard Rhodanien, la commune ne fournissant que les matériaux.

Les opérations de démolition et reconstruction ont donc été réalisées, en essayant d'éviter de trop gêner la circulation des riverains, et nous avons aujourd'hui un parapet restauré !

Nous tenons à remercier tous les intervenants pour ce travail difficile et parfaitement exécuté !



## RENOVATION IMMOBILIER COMMUNAL



Le logement au-dessus de la mairie, inoccupé depuis plusieurs mois et le départ de l'ancien locataire, fait peau neuve !

En effet, passé par le temps, la mairie a engagé des travaux de rénovation importants pour le remettre propre et au gout du jour : électricité, placo, sanitaires, peintures, boiseries, cuisine, tout y est passé !

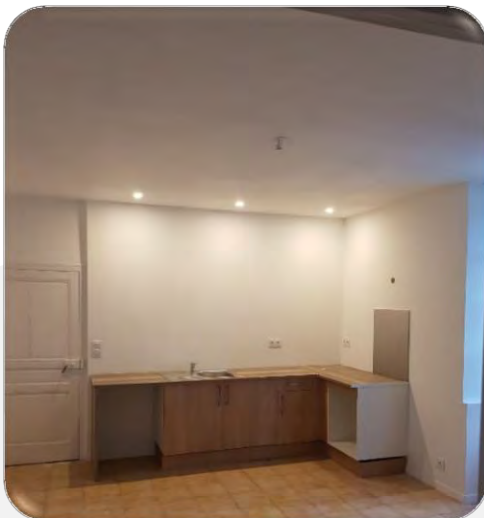
Tout ces travaux (hors électricité) ont été réalisés par Thibault CLAUZEL (employé municipal à mi-temps) qui en dehors des travaux d'espaces verts a mis à disposition son savoir-faire sur ce logement.

Le temps de finaliser la fin de chantier et le logement sera disponible à la location dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Ce logement se compose :

D'un petit balcon, d'une pièce pouvant servir de chambre donnant sur le dit balcon, une salle à manger/cuisine équipée, une salle de bains, un WC indépendant, une chambre et une pièce de moins de 10 m<sup>2</sup> (pouvant faire office de bureau).

Le chauffage est électrique avec des convecteurs pour la partie nuit et une pompe à chaleur pour la partie jour.



Le prix de la location pour cet appartement a été fixé par le conseil municipal à 620 euros par mois, hors charges locatives.

Toute personne intéressée peut déposer une demande écrite en mairie jusqu'au 20 novembre.

Un dossier de demande d'attribution vous sera demandé et les pièces apportées analysées.

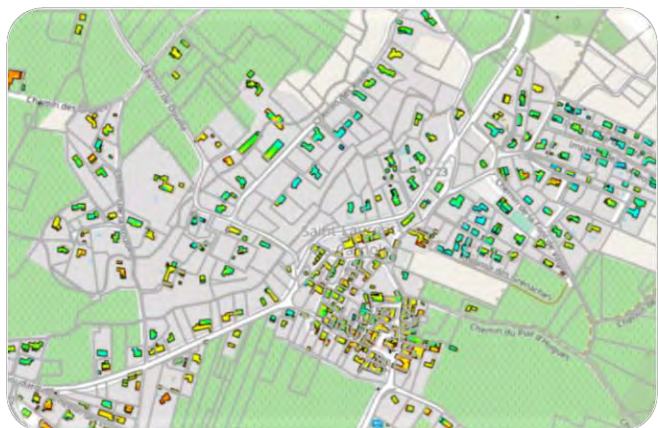
## Performance Energétique

La communauté d'agglomération a réalisé au début de cette année (du 25 au 26 janvier), un état des lieux énergétique via une thermographie aérienne.

Cette opération, réalisée à l'aide d'un prestataire équipé d'une caméra infrarouge, a engendré le survol des quelques 66500 bâtiments du territoire de nos 44 communes, et ce, afin d'analyser la performance thermique des logements par la toiture.

Cette politique a trois objectifs :

- La réduction de la consommation énergétique des logements ;
- La réduction des émissions carbone ;
- La lutte contre la précarité énergétique et la lutte en faveur du pouvoir d'achat.



Dans le Gard Rhodanien, la thermographie aérienne révèle que 26 600 logements (soit 28%) sont classés en déperdition forte, très forte et excessive dont 7 980 en déperdition excessive.

Pour chaque parcelle, les résultats sont consultables sur le site internet du Syndicat Intercommunal d'Information Géographique (SIIG) :

[www.siig.fr](http://www.siig.fr) (Section Consultation En ligne / Thermographie Aérienne, se balader sur la carte pour trouver le village et zoomer pour trouver votre habitation, cliquer dessus pour avoir les informations du bâtiment)

Un rapport pour chaque parcelle peut être édité (via la petite icône en haut du panneau information de l'habitation)

Cette opération donne une indication des déperditions de chaleur par le toit d'un bâtiment.

Elle n'est pas un diagnostic de performance énergétique et ne permet pas de mesurer la déperdition par la façade ou les fenêtres. Elle ne remplace pas un audit énergétique obligatoire dans le cadre d'un achat ou d'une vente.

La thermographie aérienne détermine, par une échelle de couleur en 6 classes, la déperdition énergétique de votre toiture.

En fonction des résultats et si vous souhaitez engager des travaux d'amélioration, des aides financières, allant du prêt à la subvention, sont déployées par le gouvernement, les opérateurs d'énergie et la région Occitanie pour financer vos travaux de rénovation.

Des conseillers énergie sont à votre disposition sur rendez-vous pour vous renseigner sur les aides financières et réaliser un audit sur votre logement.



### **Contact généraliste :**

Téléphone : 04.66.70.98.58 (lundi et vendredi de 13h30 à 17h, mardi et jeudi de 9h à 12h 30)

Site WEB : <https://www.les-caue-occitanie.fr/gard>

### **Au plus près de la vallée de la Cèze, des permanences ont lieu :**

- Mairie de Goudargues (2e et 4e vendredi du mois de 13h30 à 16h30)
- Maison cœur de ville à Bagnols-sur-Cèze (1er et 3e vendredi du mois de 9h à 12h)
- Salle de la caserne à Pont st esprit (2e et 4e vendredi du mois de 9h à 12h)

Pour d'autres questions sur ce sujet, merci de contacter la mairie qui fera suivre aux élus.

## **ORDURES MENAGERES**

### **Jusqu'à la fin de l'année...**

Depuis le 1er octobre le ramassage des ordures ménagères (sacs noirs) se fait une fois par semaine, à savoir, le mardi matin.

**Nous rappelons que vous devez déposer impérativement vos sacs noirs dans un container individuel, sorti la veille du ramassage et que vous devez le rentrer dès le ramassage effectué.**

Le ramassage du tri sélectif (sacs jaunes) reste le jeudi matin des semaines paires de votre calendrier (3 & 17 novembre, 1<sup>er</sup>, 15 & 29 décembre).

### **Et après, les règles changent !**

A partir de janvier 2023, afin de réduire les quantités de déchets produits et d'améliorer le tri, le système de la redevance incitative décidé par l'agglomération entre en vigueur (pour plus d'informations, se reporter au dernier numéro du Direct Agglo distribué récemment), quelles sont les principales modalités pratiques sur le ramassage des poubelles :

- Pour les déchets recyclables, le ramassage des sacs jaunes devient hebdomadaire ;
- Pour les ordures ménagères, sacs poubelles en bacs noirs, forfait de 15 ramassages + facturation de levée supplémentaire (dépendant de la taille de bac attribué).

Attention ! Les bacs noirs doivent être rentrés systématiquement car :

### **Un bac sorti (même vide) = Un ramassage comptabilisé**

Si vous n'avez pas encore votre bac noir vous devez appeler le 08.00.72.19.79 qui, après une inscription vous le livrera à votre domicile.

De même, pour toute question, la compétence et le système étant géré par l'agglo, merci d'appeler directement le numéro ci-dessus ou par mail : [redevance.incitative@gardrhodanien.fr](mailto:redevance.incitative@gardrhodanien.fr)

## Le Petit Marché

### Votre Marché prend sa place au centre du village !

Comme vous avez pu le constater, depuis cet été, notre petit marché se trouve au cœur du village, place de l'Amitié. Ce qui ne devait être qu'un déplacement estival est désormais définitif, car l'endroit est plus chaleureux et correspond mieux à l'idée du « petit marché du village » !

Un nouveau primeur, avec uniquement des produits de saison a rejoint la boulangerie. D'autres commerçants sont attendus dans les prochaines semaines.

Afin de permettre aux commerçants de s'installer et à nos clients de venir aisément faire leurs achats, un arrêté a été fait pour laisser 2 places minimum sur le parking public attenant. Nous vous remercions de respecter cet arrêté.

A très vite !!



## Vie Pratique



### AGGLO MOBILE

L'Agglo mobile propose une offre de services publics GRATUITS, de qualité et de proximité labellisé « Espace France Services ».

La prochaine venue de ce service sur notre commune est prévue sur notre marché, le jeudi 23 Novembre 2022, de 9h30 à 12h00.

La prise de rdv peut se faire au 06.79.58.66.16

Le planning est disponible sur le site [www.gardrhodanien.fr](http://www.gardrhodanien.fr)

### URBANISME

Le service Droit des sols de la Communauté d'agglomération, qui instruit les demandes d'autorisations d'urbanisme, vous informe de la mise en ligne sur le site de l'agglomération ([www.gardrhodanien.fr](http://www.gardrhodanien.fr)) d'une page dédiée au service !

Des renvois sur le site Légifrance ont été établis, permettant ainsi à chaque utilisateur d'avoir accès en ligne aux derniers formulaires CERFA ainsi que sur la plateforme IDE'AU pour le dépôt des dossiers dématérialisés.

Ci-dessous le lien direct pour accéder à la page en question

<https://www.gardrhodanien.fr/services/urbanisme-2/droit-des-sols/>



## Le Coin des Associations

Voilà ! Après un premier faux départ dû à l'annonce de conditions climatiques défavorables :

### **Votre Bibliothèque a ouvert le 16 septembre 2022 !**

Fruit d'une volonté de l'équipe communale et gérée de façon efficace par l'association créée à cet effet, « La plume de Carnols », la bibliothèque est désormais accessible à tous et à toutes !

Venez dès maintenant découvrir ce nouveau lieu d'échanges au cœur du village où vous pourrez y trouver un bon livre ou y faire de belles rencontres !

L'abonnement est fixé à 15€ par foyer (seul ou en famille).



LA PLUME DE CARNOLS



Après s'être investi dans la préparation des livres à disposition et de la gestion des prêts, l'ensemble des bénévoles s'attèle désormais au fonctionnement de ce lieu de convivialité !

Un certain nombre de projets d'animation est en cours de réflexion, suivez donc cette dynamique association et nous aurons l'occasion de vous tenir informés dans un prochain numéro de votre Gazette !

Enfin si vous souhaitez vous investir, donner un peu de votre temps et participer à l'aventure, n'hésitez pas à vous rapprocher d'eux !

### **ATTENTION**

*Fermeture Exceptionnelle le 11 novembre*

*Fermeture pendant les vacances de Noël  
(réouverture le 6 janvier 2023)*

Vous pouvez les suivre ou les contacter via les moyens suivants :

**Page Facebook :** recherchez « La Plume de Carnols »

**Téléphone :** Marine CHAINET au 06.47.44.19.67



## CLUB JOYEUX

Le « Club Joyeux », association de nos aînés, continue ses activités et propose des moments d'échanges chaleureux.

Les activités récréatives à la salle polyvalente sont toujours au programme le lundi après-midi !

Quelques événements, sur cette fin d'année, sont également au programme (voir ci-contre).

Les personnes désireuses de rejoindre le « Club Joyeux » peuvent venir le lundi après-midi ou contacter Mme Jacqueline MARTINET au 04.66.82.73.04.

## Programme 2022

**Repas d'hiver**

Samedi 10/12/2022

**Spectacle de Cirque sur Glace**

Vendredi 16/12/2022

## APE CORNILLON / SAINT NABOR



L'APE, association des parents d'élèves, organise des manifestations dans le but de récolter des fonds afin de financer les sorties scolaires, les matériels mis à disposition pour l'école, les spectacles ou des événements scolaires ou extra scolaires.

L'assemblée générale a eu lieu le 27 septembre 2022, un nouveau bureau a été élu et les premières activités ont été prévues (voir ci-dessous).

Tous les parents désireux d'aider l'équipe de l'APE seront les bienvenus !

Contact & informations :

Page Facebook (APE Cornillon) ou [cornillonape@gmail.com](mailto:cornillonape@gmail.com)

## Programme 2022/2023

**Vente de Beignets**

Vendredi toutes les 2 semaines – 16h50

**Bourses aux jouets & livres**

20/11/2022

**Sapin, Tombola, Gouter de Noël**

12/2022 (A définir)

**Loto**

05/02/2023

**Carnaval**

04/2023 (A définir)

**Fête de l'école**

06/2023 (A définir)



## FESTIVITES 2022

### REPAS DES SENIORS

Après deux années difficiles, la municipalité souhaite renouer avec les traditions et travaille aujourd'hui sur la programmation du très apprécié repas de nos séniors de plus de 65 ans. Si la date est aujourd'hui arrêtée au :

**Samedi 3 décembre 2022**

La tenue définitive de cet événement, qui nous tient tous à cœur, est assurée, l'organisation étant bouclée ! L'incertitude, mineure néanmoins, réside en une éventuelle évolution des conditions sanitaires et des restrictions associées.

Nous avons hâte de vous retrouver et en attendant, réservez votre agenda et surveillez vos boîtes aux lettres en quête de l'invitation !



### PASSAGE DU PERE NOËL

Une après-midi récréative est annoncée ! Rendez-vous, à partir de 14h à la salle polyvalente, le :

**Mercredi 7 décembre 2022**

Tous les détails ne sont pas encore mis en place. Seule confirmation, l'ASL participera de nouveau à l'organisation de cet événement, ainsi que La plume de Carnols et le Père Noel sera au rendez-vous !

La boîte aux lettres réservée au Père Noel est de retour et sera installée début novembre à la mairie afin que chaque enfant puisse y déposer sa lettre !

Pour des soucis d'organisation et afin de n'oublier aucun enfant lors de la tournée du Père Noel, merci aux nouveaux arrivants dans notre commune de bien vouloir se faire connaître en venant au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture au public en indiquant vos :

- Nom et prénom
- Adresse
- N° de téléphone
- Prénom et âge des enfants et lieu de scolarité

Nous vous en remercions par avance !

Petits et grands réservez donc ces 2 dates dans votre agenda. Une invitation personnalisée vous sera adressée. Surveillez bien vos boîtes aux lettres car la date limite d'inscription (15 novembre) devra être respectée.

## INFOS

### LES NOUNOUS DE SAINT LAURENT : Coordonnées et Dispos !

Nos 3 Assistantes Maternelles, présentes sur le village, vous proposent une offre de service pour s'occuper de vos petits bouts de choux. Ci-dessous, leur coordonnées et les disponibilités de place à ce jour.

**Madame DUCLAP Christine** / 53 impasse des abeilles

Tel : 06.98.33.96.50

**Pas de places disponibles**

**Madame BRUGUIER Laurence** / 320, route de Goudargues

Tel : 06.64.92.84.78

**Pas de places disponibles**

**Madame SILLIAU Sabrina** / 27 ter route de la Careyrasse

Tel : 06.72.36.00.27

**Pas de places disponibles**

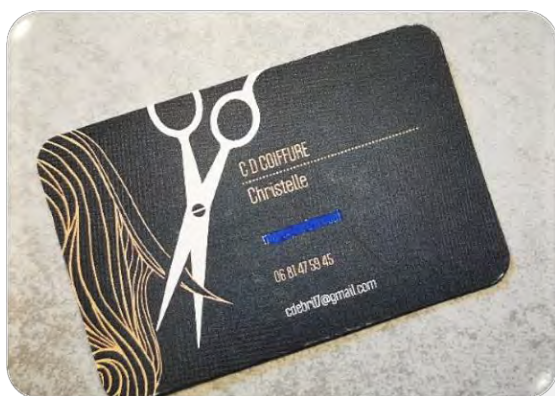
## SERVICE

### ACTIVITES FAMILIALES

Nouveaux arrivants sur la commune, Christelle & Alan proposent de mettre à votre service leurs compétences :

- Coiffure à domicile pour la première
- Artisan dans le bâtiment pour le second

Alors un besoin capillaire ou une demande de travaux ? N'hésitez pas !



**Christelle DEBRIL / CD Coiffure**

06.81.47.59.45

Cdebril7@gmail.com



**Alan DEBRIL / A.D BTP**

07.82.87.77.21

## LA TRIBUNE : VOS PROJETS !

### La tribune est votre espace !

*Si vous souhaitez faire connaître votre activité contactez-nous ou rapprochez-vous de nous !*

*Un petit descriptif accompagné d'une photo représentative et hop c'est bouclé !*

*En plus c'est gratuit, alors n'hésitez pas !!!*

### Humanitaire : L'Europ'Raid, De retour !!

Nous vous avons parlé, nous vous avons fait vivre les grandes étapes de cette aventure humanitaire débutée en 2020. Aujourd'hui, celle-ci est terminée et Emilie, Hugo et Maëlys vous font partager leur aventure au travers de ces quelques échanges !!

*Vous êtes partis du 29 juillet au 20 août en compagnie de 193 équipages dont 50 à déposer les fournitures scolaires à FIER. Quel était votre parcours ?*

Nous avons parcouru 9000 kms à travers 20 pays en 22 jours.



### *Comment s'est passé votre accueil en Albanie ?*

Nous avons tout d'abord été invité à disputer un match amical de football contre l'équipe montée par les enfants de l'association. Nous avons eu la chance d'assister au spectacle monté par leurs camarades. Au programme des chants, des danses et des poèmes.

### *Comment s'est fait la distribution ?*

Nous avons déposé nos 70kgs de fournitures scolaires à FIER en Albanie le 7 août à l'association GENDRA SOCIALE MURIALDO. C'est une association qui travaille pour la formation professionnelle, l'éducation, les loisirs et l'inclusion sociale des jeunes albanais. C'est environ 3,5 tonnes qui ont été déposés.

### *Quel enrichissement personnel pour chacun d'entre vous ?*

CARLA : « Je suis très fière et reconnaissante d'avoir pu vivre une telle expérience à mon âge. Ce raid représente dorénavant une étape importante dans ma vie grâce aux paysages et cultures découverts, ainsi qu'aux personnes côtoyées. J'en ressors avec des souvenirs plein la tête et des étoiles plein les yeux ».

HUGO : « 3 semaines se sont passées durant lesquelles nous nous sommes réveillés chaque jour dans un pays nouveau, avec des images et des paysages toujours différents et plus inspirants les uns que des autres. C'est une aventure humaine qui a su grandir et s'agrandir pour nous souder et rencontrer de nouvelles personnes. Une aventure moderne avec une cause humanitaire que nous avons été fiers de défendre. Bref, 3 semaines géniales avec un équipage génial et une voiture géniale !! ».





MAELYS : « Ce projet représente une aventure. Depuis le début de l'idée en novembre 2020. Nous avons construit ce projet pour arriver à son aboutissement cet été. Et waouh ! quel aboutissement !! Une expérience hors du temps avec des kilomètres de notre superbe voiture, des panoramas incroyables mais surtout une expérience humaine épanouissante. J'ai eu la chance d'être entourée par un équipage toujours au top, par ma famille et mes amis qui nous ont suivis jusqu'au bout. Je suis fière d'avoir pu mener notre action solidaire à bien. »

*Pour toi MAELYS, Bagnols'raid n'a pas été ta seule expérience de l'été ? Du 6 au 25 juillet tu es partie au TOGO ?*

MAELYS : « En effet, je fais partie avec 5 autres étudiants de l'Association Pharma Humanitaire basée à Montpellier. Nous sommes partis 3 semaines au Togo, plus précisément dans le village de Tovegan. Nous avons été accueillis par la JMV Togo basée en Afrique.

Nous avons rénové un dispensaire avec notamment des travaux de remise à neuf de la toiture du bâtiment principal. Le plus gros du travail fut l'entière réhabilitation d'un bâtiment à l'abandon qui pourra désormais servir d'annexe au dispensaire déjà existant.



Nous avons également mené des actions de prévention sur le paludisme auprès de l'ensemble du village.

Nous avons collecté des dispositifs médicaux en France pour les apporter au dispensaire du village ainsi qu'à un autre dispensaire.

Nous avons acheté 3 lits pour meubler le dispensaire et fait un don de fournitures scolaires pour les enfants de Tovegan.

Ce voyage m'a permis de découvrir un pays extraordinaire avec une nouvelle culture et des personnes qui m'ont fait vivre des moments inoubliables pleins de bienveillance et de sourires. C'est difficile de résumer des expériences comme celles que j'ai vécu en si peu de ligne. Ce qui est sûr, c'est que je ne suis pas prête de les oublier et que repartir serait un honneur pour moi »